

FRANCE – Silo dénaturé

Par Christophe NOISETTE

Publié le 05/11/2006

Le 4 novembre 2006, environ 150 Faucheurs volontaires ont noyé 2000 tonnes de maïs GM stockées à Lugos (Gironde), les rendant impropres à la consommation. Le gérant de la plate-forme de stockage, Marc Gibelet, arrivé sur les lieux, a tiré deux coups de fusils. Désarmé par les manifestants, il a alors endommagé, avec son véhicule, trois voitures stationnées. Deux enquêtes ont été “ouvertes en flagrance des chefs de dégradations aggravées [contre José Bové] et de violences avec arme [contre le gérant]”, a indiqué le procureur de la République, Bertrand de Loze [1]. Le Ministre de la Justice, Pascal Clément, précise qu’ “empêcher systématiquement les OGM me paraît obscurantiste” rappelant “la réalité d’un monde qui meurt de faim”.

Par ailleurs, les Amis de la Terre précisent que les PGM cultivées sur les communes de Lugos et de Belin Beliet sont sur le territoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, bafouant ainsi la Charte du Parc. En effet, un amendement a été adopté en septembre 1999 décrétant “un moratoire sine die de toute expérimentation OGM [...] sur le territoire du Parc“. Les Amis de la Terre précisent que “l’Etat, en signant par la personne du préfet, la convention d’application [de la Charte], reconnaît le bien fondé des mesures prises et les services de l’Etat doivent en tenir compte” [2].

[1] AFP, 4 et 5 novembre 2006

[2] <http://2, www.amisdelaterre.org/art...>